



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

Jusqu'à	€		
De 0 € à 90 000 €	90 000 €	8%	VENDEUR
De 90 001 € à 140 000 €	140 000 €	7%	VENDEUR
De 140 001 € à 250 000 €	250 000 €	6%	VENDEUR
De 250 001 € à	€	5%	VENDEUR

### MAISON / VILLA

Jusqu'à	€		
De 0 € à 90 000 €	90 000 €	8%	VENDEUR
De 90 001 € à 140 000 €	140 000 €	7%	VENDEUR
De 140 001 € à 250 000 €	250 000 €	6%	VENDEUR
De 250 001 € à	€	5%	VENDEUR

### LOCAL COMMERCIAL (MURS)

Jusqu'à	€		
De 0 € à 90 000 €	90 000 €	8%	VENDEUR
De 90 001 € à 140 000 €	140 000 €	7%	VENDEUR
De 140 001 € à 250 000 €	250 000 €	6%	VENDEUR
De 250 001 € à	€	5%	VENDEUR

### FONDS DE COMMERCE

Jusqu'à	€		
De 0 € à 90 000 €	90 000 €	8%	VENDEUR
De 90 001 € à 140 000 €	140 000 €	7%	VENDEUR
De 140 001 € à 250 000 €	250 000 €	6%	VENDEUR
De 250 001 € à	€	5%	VENDEUR

### TERRAINS À BÂTIR

Jusqu'à	€		
De 0 € à 90 000 €	90 000 €	8%	VENDEUR
De 90 001 € à 140 000 €	140 000 €	7%	VENDEUR
De 140 001 € à 250 000 €	250 000 €	6%	VENDEUR
De 250 001 € à	€	5%	VENDEUR

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

TRANSACT IMMO  
Centre commercial "CRETEIL SOLEIL"  
CCR 315 94014 CRETEIL  
Sarl au capital de 78 511,24 €  
312 424 849 R.C.S Créteil  
Carte pro: CPI 94012016 000 012 639  
délivrées par la CCI de Paris Ile de France  
Caisse de Garantie GALIAN Assurances  
89 rue de la Boétie 75008 Paris  
n° 9739L  
T 160 000 €  
G 660 000 €  
transactions sans réception de fonds

N.B. : Le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

<sup>1</sup>/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.  
/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 19 / 07 / 2018



FNAIM

AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE GESTION

## PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	6%
Locaux meublés	6%
Locaux commerciaux	6%
Locaux professionnels	6%
Locations saisonnières	
Biens ruraux	
Terrains	
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	6%
Immeubles entiers	6%
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2.65%
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

## LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

# HONORAIRES DE LOCATION

## A LA CHARGE DU LOCATAIRE

**Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail. Le plafond, calculé à partir de la surface habitable du logement, varie selon la zone géographique dans laquelle est situé le bien loué. Il est de :**

**12 € TTC par m<sup>2</sup> en zone très tendue : la zone A bis soit Paris ainsi que certaines communes des départements 92, 93, 94, 95 et 78 ;**

**10 € TTC par m<sup>2</sup> en zone tendue : la zone géographique correspondant aux territoires des communes dont la liste est annexée au Décret du 10 Mai 2013 relatif au droit d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants (Article 232 du CGI) ;**

**8 € TTC par m<sup>2</sup> en zone non tendue : le reste du territoire.**

**Prestations de réalisation de l'état des lieux. Le plafond est fixé à 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable, quelle que soit la zone concernée (sachant que ce montant s'ajoute aux autres prestations).**

## A LA CHARGE DU BAILLEUR

Le même barème est appliqué

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

TRANSACT IMMO  
Centre commercial "CRETEIL SOLEIL"  
CCR 315 .94014 CRETEIL  
Sarl au capital de 78 511.24 €  
312 424 849 R.C.S Créteil  
Carte pro:CPI 94012016 000 012 639  
délivrées par la CCI de Paris Ile de France  
Caisse de Garantie GALIAN Assurances  
89 rue de la Boétie 75008 Paris  
n° 9739L  
T 160 000 €  
G 660 000 €  
transactions sans réception de fonds

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

<sup>1/</sup> Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.  
<sup>2/</sup> Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeurer inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.